

**Zeitschrift:** Domaine public  
**Herausgeber:** Domaine public  
**Band:** 31 (1994)  
**Heft:** 1171

**Rubrik:** L'invitée de DP

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 12.05.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

L'INVITÉE DE DP

# La langue n'est pas neutre. Elle n'est pas innocente non plus

SYLVIANE KLEIN

rédactrice-en-chef de  
*Femmes suisses*

## GENRE ET NOMBRE

Si le genre des mots n'était pas toujours fixe au Moyen Age, on avait, par ailleurs, des métiers et des titres au féminin et au masculin. On disait une miresse (médecin), une peintresse, une tisserande, une gouvernante, une avocate, une substitute. En ce temps-là, les femmes pouvaient être bailleres, défenderesses ou apothicaires. L'accord de l'adjectif se faisait avec le substantif le plus proche. On pouvait ainsi écrire: le petit chat et les trois cents femmes étaient souriantes.

(Source: *Dictionnaire féminin-masculin des titres et des fonctions*, Editions Métropolis, 1991.)

«L'envie de réussir chez la femme est une névrose, le résultat d'un complexe de castration dont elle ne guérira que par sa totale acceptation de son destin passif.» (Sigmund Freud)

## DE THÉRÈSE MOREAU

*Pour une éducation épicienne*, Editions Réalités sociales, 1994.

*Vers une éducation non-sexiste*, Editions Réalités sociales, 1987.

Ambiguïté de la langue française. Dans son édition du 16 mai dernier, le *Nouveau Quotidien* mentionnait un lien de parenté entre un premier ministre et son «prédécesseur», révélant entre «les deux hommes d'Etat» un ancêtre commun. Qui aurait songé que l'un de ces deux politiciens était en réalité une femme, Mme Thatcher ?

Le langage n'est pas si innocent qu'il en a l'air. Loin d'être neutre, il véhicule bon nombre de préjugés, renforce les stéréotypes. La polémique face à la féminisation des titres et des professions, les réactions émotives qu'elle suscite sont trop passionnées pour ne pas cacher des réalités plus sournoises. Plus la fonction que l'on souhaite féminiser est noble, plus les résistances sont fortes. Dépouiller le titre du consul, du député, du ministre ou du chef de sa référence au sexe devient une véritable atteinte à l'honneur de la société. Se gausser ou s'indigner — comme le font certains puristes conservateurs — démontre un raisonnement simpliste. Le ridicule n'est peut-être pas du côté où l'on croit. Une sapeuse-pompier ou un sage-homme sont-ils plus risibles qu'un ministre ou un ambassadeur qui vient d'accoucher ? Au fait, le syndic est-il enceint ou enceinte ?

## La femme est aussi un Suisse

L'utilisation d'un mot générique est souvent ambiguë. La plupart du temps, le terme est compris dans son sens masculin. Qui, lorsque l'on parle du décès d'un pasteur, des compétences d'un médecin ou de l'originalité d'un architecte, fait aussitôt la relation avec un être féminin ? Qui imagine que le Suisse moyen pourrait être une femme de 35 ans ?

Le masculin, pris dans un sens général, comprend grammaticalement le féminin. Le terme générique d'homme concernerait donc l'ensemble des êtres humains. Permettez qu'on en doute ! Les Français promulguèrent la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen en 1789. Il leur a fallu un siècle et demi pour que le suffrage dit universel n'exclue pas une moitié de la population. En Suisse, ce n'est que depuis 1981 que le «tous les Suisses sont égaux» de la Constitution concerne légalement les hommes et les femmes.

Le 28 juillet 1979, l'Office québécois de la langue française recommandait, par la voix de la Gazette officielle du Québec, d'utiliser les formes féminines dans tous les cas possibles: «soit à l'aide du féminin usité ou d'un déterminant féminin, soit par l'adjonction du mot femme, soit par la création spontanée d'une forme féminine qui respecte la morphologie du français». La Suisse romande — qui devrait défendre l'authenticité de sa culture — a beaucoup

de peine à sortir des jupons de l'Académie française. La France, où les résistances aux changements linguistiques sont très fortes, est une société profondément hiérarchisée et conservatrice, où l'être masculin domine. Pourquoi en faire une référence institutionnelle pour les Romandes ?

La langue est l'élément essentiel de la communication. C'est par elle que la culture se diffuse. Par les médias, le cinéma, la littérature, elle pénètre dans la sphère privée, dans l'intimité des familles qui sont, à ce moment-là, très réceptives. L'usage des mots n'est donc pas seulement le reflet d'une société; il la conditionne également.

## Modifier les stéréotypes scolaires

Dès leur tendre enfance, garçons et filles sont conditionnés par les mots qu'ils entendent et par les caractéristiques plus ou moins valorisantes que l'on attribue différemment aux deux sexes. Répétez durant plusieurs mois à un enfant qu'il est idiot, vous aurez de fortes chances qu'il le devienne réellement. Si dès le plus jeune âge, le féminin ne se définit que par référence au masculin, filles et garçons vont se retrouver canalisés dans des rôles prédéfinis par la société. Spécialiste dans ce domaine, Thérèse Moreau vient de mettre la dernière touche à un ouvrage qui devrait avoir valeur de référence: *Pour une éducation épicienne*. Sous ce titre extrapolé se cache un guide pour une éducation sans discrimination. Réalisé avec la collaboration des bureaux romands de l'égalité, il s'adresse à toutes celles et à tous ceux qui souhaitent assurer à leurs élèves une réelle égalité des chances. Cet ouvrage, pionnier en francophonie, démontre comment à l'école se développe une hiérarchisation des sexes. «L'école n'est pas un simple lieu d'apprentissage (...), explique Thérèse Moreau en guise d'introduction, c'est aussi une micro-société qui véhicule toutes les valeurs, tous les désirs, toutes les aspirations de la société qu'elle représente. (...) aujourd'hui encore, les jeunes y apprennent que les caractéristiques attribuées aux hommes sont plus désirables que celles attribuées aux femmes.»

Le langage n'est pas seul à participer au conditionnement des filles. L'image des femmes présentées par les manuels scolaires, leur sous-représentation, dans des situations professionnelles et familiales classiques de division des rôles, renforcent les conduites stéréotypées et influencent de manière considérable les orientations futures des filles et des garçons. Ce guide propose enfin des indications et des règles simples pour la rédaction de manuels, de documents scolaires ou la préparation de cours non discriminatoires. ■